

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 13 DECEMBRE 2017 A 19H30**

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Dix Sept, le **13 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :  
**14 décembre 2017**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

**6ème séance 2017**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. CHARDIN Denis, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

**Objet** : Avancements de grades.

**Absents excusés avant donné pouvoir :**

Mme BOULANGER Annie	à	M. SALÉRIO Philippe
Mme STAUB Edith	à	Mme RENAUX Anne-Marie
M. TARDIEU François	à	M. le Maire
Mme PANO-WENTZEL Marylène	à	M. SALTZMANN Michel
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
M. DEMENGE Abel	à	Mme VINCENT Marie
M. FOUCAL Olivier	à	Mme DEMAIZIÈRE Chantal

N° 106/2017

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David.

Sur proposition de Monsieur Roland DAUTREY, Adjoint délégué,  
Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité de ses membres présents et représentés de créer :

- 2 emplois d'adjoint territorial du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en lieu et place de 2 emplois d'adjoint territorial du patrimoine principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- 1 emploi de Bibliothécaire principale en lieu et place d'un emploi de bibliothécaire,
- 7 emplois d'atsem principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet en lieu et place de 7 emplois d'atsem principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet,
- 1 emploi d'atsem principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en lieu et place d'un emploi d'atsem principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- 4 emplois d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en lieu et place de 4 emplois d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,

- 2 emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet en lieu et place de 2 emplois d'adjoint technique à temps non complet,
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet en lieu et place de 2 emplois d'adjoint technique à temps complet,
- 4 emplois d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet en lieu et place de 4 emplois d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- 1 emploi d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet en lieu et place d'un emploi d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet,

Les crédits budgétaires inscrits au chapitre 012 du budget communal sont suffisants.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,